

Stratégies de résistance dans la poésie de Louis Riel

Glen Campbell

Number 13, Summer 2002

Francophonies et résistance

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005261ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005261ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Campbell, G. (2002). Stratégies de résistance dans la poésie de Louis Riel. *Francophonies d'Amérique*, (13), 187–198. <https://doi.org/10.7202/1005261ar>

STRATÉGIES DE RÉSISTANCE DANS LA POÉSIE DE LOUIS RIEL

Glen Campbell
Université de Calgary

Le fait d'écrire, acte positif en soi, défi, ne doit cependant pas masquer... une angoisse face à un avenir incertain, face à la possibilité de disparaître corps et biens, sans laisser de trace.
James STEEL, *Littératures de l'ombre*.

Le poème est devenu l'instrument d'une conquête : s'étant appropriée ce mode d'expression, la Résistance l'utilise pour restituer l'homme « déculturé » dans son authenticité.
Monique HOUSSIN et José TOVAR-ESTRADA, *Poésie et chansons populaires dans la Résistance*.

Père du Manitoba, Louis Riel, né à Saint-Boniface (Manitoba) le 22 octobre 1844, se fit le champion des droits des Métis canadiens-français. Il serait difficile de parler longuement de lui sans faire allusion au mot « résistance », car sa vie durant, Riel a résisté aux actions qu'il considérait hostiles au bien-être de son peuple, et à celles qui risquaient de compromettre leur destin franco-phone et catholique. C'est lors du soulèvement de la Rivière Rouge de 1869-1870, et par la suite, lors de la Rébellion du Nord-Ouest de 1884-1885, événements qui ont marqué indélébilement l'histoire canadienne, que cette résistance s'est manifestée le plus ouvertement et le plus violemment. Ces actes de révolte ont coûté cher à Riel. À cause de l'exécution de Thomas Scott par un peloton métis au moment du soulèvement, il fut d'abord obligé de s'exiler pendant cinq ans. Puis, ayant été trouvé coupable de haute trahison pour son rôle dans la Rébellion, il fut pendu à Regina le 16 novembre 1885.

Les Métis avaient à cette époque-là des plaintes légitimes. Ils craignaient l'envahissement immédiat de leurs terres par des colons anglophones et protestants, et la disparition éventuelle de leur langue et de leur religion. En face d'un gouvernement qui faisait la sourde oreille à leurs supplications, selon eux, et sans espoir de trouver une solution paisible à leur situation précaire,

Riel a eu recours en dernier ressort à l'insurrection. Pour remédier aux maux, il aurait préféré se servir d'une autre arme, sa plume. De tous les Métis, c'était lui le mieux qualifié pour plaider en leur faveur. Contrairement aux autres qui étaient en grande partie illettrés, Riel était bien instruit ; c'était le porte-parole naturel de son peuple. En plus, il avait le don de la parole. Heureusement, nous avons la possibilité d'apprécier son éloquence et ses talents d'écrivain, car il a laissé à la postérité bon nombre d'écrits¹.

Une facette de ses écrits, sa poésie, est peut-être moins bien connue que les autres. Riel a composé des vers depuis ses années de formation chez les Sulpiciens au Collège de Montréal, jusqu'aux heures qui ont précédé son exécution. Son œuvre comprend des poésies de toutes sortes : fables, chansons, lettres en vers, diatribes politiques, litanies, poèmes d'amour... Le poète fait preuve d'un solide acquis culturel : il fait allusion aux textes classiques et bibliques, nomme certains personnages et événements historiques et se sert d'un nombre de figures de style et de pensée. La poésie de jeunesse révèle davantage les talents littéraires de son auteur. Certaines de ses compositions, portant l'empreinte des Romantiques français, étalent une aptitude très prometteuse. Les œuvres rédigées par la suite n'ont malheureusement pas, pour la plupart, ce même souffle poétique. On peut supposer que les préoccupations quotidiennes pesaient trop sur Riel pour lui permettre de se donner pleinement à ses activités créatrices.

Malgré sa qualité inégale, la poésie de Riel, en grande partie autobiographique, est tout de même fascinante pour ce qu'elle nous révèle de sa personnalité et de sa façon de voir le monde. Sa poésie politique qui domine surtout son œuvre de maturité lui a permis de faire une croisade littéraire, un acte de défi et de résistance. Même dans ses compositions de jeunesse, bien avant qu'il n'adopte la cause métisse, nous entendons sa voix protestataire. Il a 20 ans lorsqu'il compose, à Montréal, une fable intitulée « Le Chat et les Souris² ». Le symbolisme allégorique qui s'y trouve témoigne qu'il est déjà devenu écrivain engagé.

En puisant dans les œuvres d'Ésope et de La Fontaine, Riel dégage la structure de base pour sa fable, puis la vêt d'un habit canadien. Le chat, qui est « anglais par la naissance », « austère » et « flegmatique », tyrannise impitoyablement un « groupe souriquois » :

Eh ! toute une nation
Qu'un barbare tyran dans son âme hautaine
Condamne de la sorte à la destruction ! (p. 26)

Les souris, représentant le peuple canadien-français, désespèrent de se débarrasser du carnassier épouvantable. Enfin, « poussées à bout », elles décident de résister à cette barbarie. Elles préparent leur stratégie. Chez Riel, il n'est pas question d'attacher un grelot au chat, action inutile comme le démontrent les modèles classiques de la fable. Ses souris à lui choisissent plutôt de se réunir « en bataillons serrés », pour ensuite passer à l'attaque :

Cette armée aussitôt en un seul régiment
Avec ordre rangée, environne la place
Par où l'odieux garnement
Viendrait. Elle reçoit l'express commandement
Sur lui de se jeter³ en masse.
De le dévorer vif, l'écorcher, le manger,
De s'en venger (p. 27-28).

Les yeux crevés dans la bataille, le chat se sauve. Les souris, « non pas sans morts pourtant », savourent leur victoire. La fable conclut de cette manière :

Pour notre chat, infortuné matois,
Assurément personne ne put croire
Ce qu'il souffrit. Il mourut enragé.
Le bon droit est ainsi toujours vengé (p. 28).

Le message de Riel est incontestablement politisé. C'est un appel au nationalisme, à la fraternité, à l'unification de tous les francophones, car « l'union surtout produit la force » (p. 27). Pour défendre leurs intérêts et leurs droits, les Canadiens français doivent faire front commun contre le conquérant anglo-saxon. Il faut affaiblir sa mainmise politique et contrarier ses desseins trop ambitieux, surtout ceux qui menacent leur façon de vivre.

Dans la fable, on observe que les souris résistent au chat, non seulement pour se défendre mais aussi pour « se faire justice » (p. 28), et pour « savourer [...] les joies de la vengeance » (p. 28). Le poète façonne son œuvre pour que les repréailles des souris comprennent ces éléments stratégiques. Pour tous ses crimes passés, le chat doit subir une cruelle humiliation, et ses victimes doivent être dédommagées moralement de leurs pertes. Il en ira ainsi dans toute l'œuvre de Riel. Le poète jouera le rôle d'un dieu vengeur, punissant les coupables et réparant dans la mesure du possible les injustices. La vengeance deviendra une constante, voire un thème obsessionnel, de sa poésie protestataire.

Les huit ans que le jeune Louis a passés à Montréal se sont terminés en triple échec : il n'est pas devenu prêtre, il n'a pas trouvé d'emploi et il n'a pas épousé la fille qu'il aimait. Il avait abandonné ses études sacerdotales quand il était tombé amoureux de Marie-Julie Guernon. Après le refus de la famille Guernon de consentir au mariage de leur fille avec un Métis, Riel a quitté Montréal. Bien qu'il n'ait qu'un huitième de sang indien⁴, son métissage joue contre lui à ce moment de sa vie. Lors de son retour dans l'Ouest canadien en 1868, tout cela va changer. Désormais, son sentiment d'appartenance au peuple métis lui sera d'une importance primordiale, un facteur positif et motivant dans ses relations interpersonnelles, et une justification et une raison d'être pour ses actions et ses écrits. Les conflits politiques, linguistiques et religieux pour lesquels il acquerra renom, et toutes les stratégies de résistance dont il se servira dans ces conflits auront comme noyau son métissage. En août 1883, Riel écrira une ode magistrale de 162 vers, intitulée « Le peuple

Métis-canadien-français » (p. 319-325) qui marque poétiquement l'amalgame des nationalismes canadien-français et métis.

Dans la poésie composée après le soulèvement de la Rivière Rouge, on distingue trois étapes émotives chez Riel : euphorie, tristesse et colère. À la suite de la réussite du gouvernement provisoire dans ses négociations avec Ottawa et l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne, c'est une période de grande joie pour la nation métisse. La chanson « La Métisse », par exemple, célèbre fièrement l'emprisonnement au Fort Garry, par les Métis, de John Schultz, orangiste ontarien et chef du *Canada First Party*, et sa garnison de 48 hommes, et l'établissement, le 8 décembre 1869, du gouvernement provisoire à la Rivière Rouge. Riel raconte comment ce « petit peuple » qui a « déjà rempli de grands desseins » a défendu le pays « avec autant d'amour que de vaillance » :

Seulement quand Schultz eut rendu les armes
Le lendemain fut splendide pour nous.
Le huit Décembre, entouré de ses charmes
Vit les Métis triompher à genoux (p. 88).

Quand Riel est obligé de s'enfuir de la Rivière Rouge à cause de l'arrivée imminente des troupes de l'Ontario, son euphorie est transformée brusquement en tristesse. Il se réfugie aux États-Unis, à Saint-Joseph, dans le Territoire du Dakota près de la frontière canadienne. L'expatriation forcée le tourmente :

L'exil est un séjour
Qui verse abondamment le deuil sur chaque jour
Que l'on y passe (p. 102).

On ne peut vraiment pas parler de stratégies de résistance pendant cette période pénible où Riel a le moral très bas. Il n'est pas question de défaitisme chez lui, mais il semble que pour le moment il n'ait plus envie de lutter. Il a du mal à accepter que le gouvernement canadien veuille l'incarcérer pour avoir si bien servi sa « douce contrée ». Mélancolique, il se lamente sur son sort :

Beaucoup de peine
Remplit mon cœur.
Et cette peine
Fait mon malheur.
Je suis en butte à bien des haines.
Ces haines voudraient m'enfermer
Et me charger les mains de chaînes.
Pour m'empêcher de te servir
Ma douce contrée ! (p. 107).

Riel reprend la création littéraire avec une force accrue quand il est interné à l'asile de Beauport, près de Québec. La période de détention lui fournit le temps à soi nécessaire pour la composition poétique. La colère qui couve en

lui depuis longtemps se déchaîne et il passe à l'attaque dans une série de poèmes pamphlétaires. Se croyant victime d'une conspiration, il fustige tous ceux qu'il considère responsables de son propre triste état et de celui de son peuple. Le ton militant de sa voix est sans équivoque ; sa poésie combattante atteint son apogée. Trois stratégies de résistance distinctes sont décelables dans cette vague de vitupération : condamnation, ridicule et menaces.

Condamnation

L'avenir des Métis est incertain, et cette incertitude angoisse Riel, qui est de l'avis que le gouvernement cherche à anéantir son peuple : « Les métis trahis sont mourants » (p. 137), déclare-t-il. Dans la première composition de la série, intitulée « Ottawa », le poète, faisant appel à la personnification et à la métonymie, critique la ville de sa mauvaise foi. En désignant Ottawa comme la source de tous ses troubles, le poète condamne les politiciens « louches » qui la fréquentent :

En fumant tes cigares,
Ottawa, tu t'égares.

.....

Tous tes hommes sont louches.
Ce sont des gueux farouches.

.....

Tu vis dans le mensonge.
Ta fureur me ronge (p. 114) .

Dans un deuxième poème de cette même série, le dénigrement d'Ottawa continue dans cette veine. « Cette ville damnée veut mon trépas » (p. 120), crie-t-il, exaspéré. Il note qu'en récompense de son honnêteté et sa droiture, la capitale l'a traité exécrationnellement :

Mes droits chrétiens
Le monde d'Ottawa les a mis dans la boue.
Moi qui soutiens
La justice et l'honneur, Ottawa me baffoue (p. 119).

Cette condamnation est englobée dans une critique plus générale du Canada : « Le Canada [...] avait tâché de nous détruire » (p. 118), et de l'Ontario qui « a mis à prix ma tête » (p. 120), constate Riel. À la suite de la mort de Thomas Scott, le gouvernement de l'Ontario, poussé par les factions orangistes, avait en fait offert une prime de 5 000 \$ pour la capture de Riel.

Le poète choisit ensuite George Étienne Cartier, bras droit du premier ministre, pour une condamnation particulière. Plusieurs années auparavant, Riel avait admiré l'homme d'État canadien qui fut largement responsable de

l'entrée du Québec dans la Confédération canadienne. Leurs relations s'étant depuis dégradées, Riel l'accuse maintenant de perfidie :

Fourbe et menteur
Sir George Étienne, avec sa politique anglaise,
Et sa hauteur
M'a trahi ! Son cœur noir m'a fait souffrir, à l'aise (p. 127).

Après l'attaque contre Cartier, Riel critique sévèrement le manque de résistance envers « le régime anglais » manifesté par deux politiciens manitobains, Joseph Royal et Joseph Dubuc, tous deux Canadiens français. Royal était l'avocat chargé de défendre Ambroise Lépine, accusé du meurtre de Thomas Scott. Riel blâme Royal, « fin chicanier », d'avoir mal défendu Lépine au cours de son procès. Ensuite, il lui reproche, en sa qualité d'éditeur du journal *Le Métis*, de ne pas avoir suffisamment soutenu la cause des *bois-brûlés*. Ses éditoriaux, selon Riel, ne s'élèvent pas assez contre les malheurs soufferts par les Métis. En employant une métaphore nautique, le poète fait des réprimandes à Royal pour sa trop grande prudence :

Souple penseur
Ton instinct veut toujours gaffer le nouveau monde.
Mais ton censeur
Nous dit que ton vaisseau n'aime pas l'eau profonde.
Effleurant les gros cailloux
Tu tournes dans les remous :
Où vas-tu ? Mets donc la sonde ! (p. 129)

Quant à Joseph Dubuc, procureur général du Manitoba, et ancien camarade de classe de Riel au Collège de Montréal, il est réprimandé, lui aussi, pour ne pas avoir fait tout son possible pour aider l'accusé Lépine :

Procureur général factice,
N'as-tu pas renié tout haut
Ambroise allant à l'échafaud ?
Premier gardien de la justice,
Tu t'empalais
En suivant le régime anglais (p. 136).

La condamnation la plus sévère est réservée au premier ministre du Canada, John A. Macdonald, que Riel considère comme son ennemi mortel. Dans un poème, composé à Saint-Joseph au Dakota, en août 1879, le chef métis ouvre les vannes de son courroux. Au lieu de respecter l'accord à propos de l'amnistie promise à tous ceux qui avaient participé au soulèvement, selon Riel, « Sir John me fait la guerre » (p. 234). C'est lui qui est entièrement responsable de son bannissement : « C'est à vous que j'en veux pour ma proscription » (p. 240). Pour dénoncer Macdonald, le poète utilise des épithètes telles que « scélérat », « traître », « couleuvre » et « vampire » :

Je ne souhaite pas, Sir John, que votre mort
Soit pleine de tourments. Mais ce que je désire
C'est que vous connaissiez et souffriez le remord :
Parce que vous m'avez mangé, comme un vampire (p. 239).

La haine de Riel est implacable. Son ton est âpre et provocant. Avec un air de défi, il annonce au premier ministre : « je suis, malgré vous, chef de ma nation » (p. 240). La résistance qui s'exprime dans ce poème comporte aussi un nombre de menaces que nous examinerons plus bas.

Ridicule

En dépit de ses petites failles langagières, notamment les fautes d'orthographe, Riel montre une très bonne maîtrise de la langue et de la versification françaises. Le langage étant une des stratégies privilégiées de la résistance, Riel l'utilise avec grande efficacité dans son œuvre poétique, surtout pour ridiculiser ses adversaires. Il sait expérimenter linguistiquement avec les jeux de mots, en étalant son habileté : cancan devient « Kant-Kant » (p. 17), Mair, « chien de Mer » (p. 85), Langevin, « l'ange-vain » (p. 123), Cunningham, « fin-jambe-bon » (p. 137) ; et clergé, « Clair-geai » (p. 181), pour n'en citer que quelques-uns. Même en anglais, les talents langagiers de Riel s'imposent. Par exemple, pour se moquer du *Benton Record*, hebdomadaire d'actualité du Montana, il écrit :

Do you hear the Bent-on-Wreck-Horde
Rattling in its columns sublime ?
.....
Their pen knives and their fine null edge
Match well their Ink-capacity (p. 314) .

Dans un des poèmes parmi ceux qui datent de son séjour à Beauport, Riel enrichit les descriptions péjoratives de quelques-uns de ses ennemis en se servant de nombreuses comparaisons animalières. John A. Macdonald et George Étienne Cartier lui procurent la cible qui lui permet de mettre en lumière cette stratégie et deviennent des objets de dérision quand le poète les compare à des chevaux :

Sir John et Sir George attelés
Sur les bob sleighs de la Puissance,
S'étaient tous les deux accouplés ;
Pour charrier avec aisance
Chaque Métis
Loin de son cher pays (p. 123).

Marc-Amable Girard, premier ministre du Manitoba, se voit comparé à un porc qui engraisse. Riel le considère un traître à la cause métisse. Le comportement de Girard, comme celui de Marc Antoine dans les mois qui suivaient l'assassinat de Jules César, est suspect :

Elle est épaisse sa couenne
Sur la côte, il a du lard.
Il est fui, Marc Antoine,
Gloria Girard (p. 123).

Les comparaisons qui s'attachent à Girard s'accumulent. Riel l'appelle aussi une « misérable rosse » qui a un « chien d'esprit », et un « vieux chat [qui] avale son crachat » ; ses collègues conservateurs sont « des barbets [qui] font mille quolibets ». En étiquetant ceux qu'il déteste de cette manière, le poète les rend risibles, dégonflant ainsi leur importance et éveillant des soupçons quant aux motivations de leurs actions. Pour l'opprimé qui résiste et cherche à nuire à son adversaire, le ridicule peut être une arme mortelle.

Menaces

Une troisième forme de résistance s'ajoute à celles de la condamnation et du ridicule : les menaces. Riel ressort de temps en temps des menaces de son répertoire de stratégies poétiques pour l'aider à résister à l'oppression à laquelle il pense être assujéti. La possibilité d'intimider ses ennemis par la parole, ou encore mieux, de les faire marcher à reculons dans leurs actions oppressives a dû lui donner un certain sentiment de pouvoir. Du moins, l'idée de pouvoir améliorer le *statu quo* insupportable servait assurément à le motiver créativement.

La menace d'une intervention providentialiste est omniprésente dans la poésie de Riel. Les coupables n'échapperont jamais à la justice, car si leurs vices ou leurs péchés ne sont pas châtiés ici sur terre, ils seront « sévèrement puni[s] » par « un Supérieur infini » (p. 343) au moment de leur mort. Dieu peut, selon le poète, intervenir n'importe quand pour réparer les iniquités terrestres. Sans apporter des détails sur la composition des armées célestes ni sur la tactique qui sera mise en œuvre, le poète lance au « peuple anglais » l'avertissement suivant :

A vingt lieues d'ici, Dieu peut lever des armées
plus promptes sur leurs chars que des aigles au vol,
Et de qui les fureurs une fois allumées
Pourraient, en quelques jours, dévaster votre sol (p. 244-245).

Se croyant spirituellement et génétiquement supérieur, Riel se sent capable de mener une telle campagne de résistance : « Le Bon Dieu m'a donné du cœur et de la taille », dit-il, « et je ne mourrai pas sans vous livrer bataille » (p. 245). Ce serait donc gaspiller ces talents particuliers de ne pas s'opposer à tout ce qui est injuste. Il se croit avant tout doté d'une spiritualité unique qui lui permet de transmettre aux autres les révélations de Dieu : « Quand je vous parle, c'est la voix de Dieu qui sonne » (p. 146). (Sa mission prophétique est en grande partie basée sur cette croyance.) Aussi, il pense avoir du sang noble français et, en conséquence, être « de race guerrière » (p. 267). Il est donc à la mesure de résister aux Anglais :

Les anglais ont craint mon génie.
Ils m'ont coupé chemin partout
Ma personne qu'ils ont bannie
Surgit et veut rester debout (p. 268).

Si Dieu l'aide dans sa bataille, il est sûr de pouvoir réussir. « Je suis un autre Lafayette », proclame-t-il, et « j'irai loin » (p. 268). Il menace l'Angleterre une dernière fois :

Grande Albion tu t'es trompée
L'univers est plus fort que toi.
Si je peux, je prendrai l'épée
Et moi je te ferai la loi (p. 269).

Bien que Riel n'introduise pas souvent la violence dans ses compositions poétiques, de telles menaces ne sont pas absentes, comme nous le voyons dans un poème rédigé à Saint-Vincent au Minnesota, le 26 décembre 1878. À cause de la peine d'exil imposée sur lui, il n'a pas pu être avec les siens pour la fête de Noël. Le poète se dit cependant heureux de pouvoir contempler de très près la province du Manitoba qu'il chérit « comme on fait d'une épouse ». Mais, parce que « l'orangiste », le protestant fanatique, tient sa patrie, son « âme en est jalouse ».

En ce moment, Riel envisageait une invasion de l'Ouest canadien par des Indiens américains. Il voulait apporter à sa patrie « le secours des nations sauvages » pour pouvoir la libérer du « joug du peuple abâtardi ». Ce jour-là, la nostalgie et la colère se brouillent en lui, éveillant des sentiments de violence. Il désire, comme il écrit dans les vers suivants, que les « nations cruelles » expédient la destruction de Portage-la-Prairie, colonie anglophone hostile aux intentions du chef métis :

Moi-même, je désire allumer leur furie
Et les faire passer comme un fleuve écumant
Au portage de la prairie.
Je voudrais que leur main rasât entièrement
Ce perfide établissement.
Et qu'on vît du sang clair rougir l'eau de la Boyne
Et la rivière assiniboine (p. 222).

Et finalement, Riel fait un bon emploi de la menace de séparation. Dans sa longue diatribe contre le premier ministre Macdonald, le poète place bien stratégiquement, à la fin de sa composition, les vers suivants :

Si vous ne voulez pas que notre fière race
Se détache sitôt de vous:
Traitez-la comme il faut... (p. 249)

Si Riel présente la séparation en forme de menace, en réalité, c'est un concept qu'il mûrit depuis quelque temps. C'était son rêve de créer une nouvelle

nation indépendante et théocratique dans le Nord-Ouest. Ce serait une grande confédération réservée exclusivement aux Amérindiens et aux Métis et administrée par eux seuls.

Conclusion

Autant qu'on sache, Riel n'a jamais publié ses compositions poétiques, mais nous pouvons conclure qu'il les circulait parmi ses connaissances. Deux périodiques montréalais nous en fournissent la preuve. Le 19 février 1870, au moment où le nom de Louis Riel se faisait connaître au grand public canadien à cause du soulèvement de la Rivière Rouge, son ancien camarade de classe, Eustache Prud'homme, a publié quatre de ses poèmes dans *L'Opinion publique*. Puis, le 5 juin 1885, peu après la fin de la Rébellion du Nord-Ouest, trois de ses poèmes ont paru dans *La Minerve*. Enfin, en 1886, quelques mois après l'exécution de Riel, sa famille a fait publier un petit livre de ses poésies qui comprenait le reproche virulent au premier ministre Macdonald que le chef métis avait écrit en août 1879.

L'histoire nous démontre que la résistance poétique de Riel n'a pas eu d'impact sur les gouvernants, du moins publiquement. Résultat décevant mais guère surprenant ; Riel a éprouvé de telles déceptions sa vie durant. En 1866, par exemple, quand il était à Montréal, il a adressé à George Étienne Cartier, alors procureur général du Bas-Canada, trois lettres en vers, demandant à Cartier d'user de son influence pour lui procurer un poste. Ces trois lettres sont restées sans réponse.

Si les interlocuteurs du poète, ceux à qui il résistait, lui faisaient la sourde oreille, faut-il donc constater que tous ses efforts stratégiques de résistance n'ont abouti à rien ? Je pense que non, car la création poétique même avait pour Riel une valeur intrinsèque. La poésie lui était à la fois un instrument de combat et une forme d'affranchissement psychologique. Il écrivait pour se libérer de ses tensions intérieures, des soucis qui l'accablaient et pour lutter contre l'oppression. Il exprimait son opposition à certaines forces politiques hostiles, à l'Autre francophobe et anti-catholique, qui menaçaient la façon de vivre des Métis canadiens-français. Riel craignait que son peuple disparaisse, sinon physiquement, du moins culturellement. Parler poétiquement des Métis, c'était donc un moyen d'affirmer, de concrétiser leur existence, car il voulait assurer la permanence de leur identité. Aussi, au niveau personnel, le poète avait le désir que son oeuvre passe à la postérité, comme il remarque dans ces vers adressés à l'archevêque de Saint-Boniface, Alexandre Taché :

Si ma poésie est œuvre de bon poète,
Je l'offre à votre Grâce ...
J'ai tâché de porter pour l'avenir des fruits
Comme doit en donner tout arbre d'importance ...
Ah ! sans vos bienfaits, Monseigneur,
Comment aurais-je pu m'élever à l'honneur
D'écrire mon nom dans l'histoire ? (p. 352-353)

La résistance poétique de Louis Riel se place dans le contexte du discours défavorisé, ou discours démotique, d'un peuple marginalisé. C'est « un discours dont l'identité est basée sur la séparation, la démarcation, l'exclusion », affirme Victor Li⁵. Quant à la résistance démotique de Riel, ce serait le discours autonome mais authentique de l'intellectuel marginalisé en quête de la reconnaissance⁶.

Même si on trouve discutables les croyances prophétiques de Riel, même si on peut critiquer sa naïveté politique et son inflexibilité idéologique, on ne peut pas douter de l'authenticité de sa résistance. Il voulait faire entendre la voix de son peuple. Il luttait pour ses droits à la propriété, sa liberté religieuse et politique, et son honneur individuel. S'il a choisi la poésie pour l'aider à répandre son message, c'est parce que le genre convenait à ses talents créateurs particuliers et à sa personnalité, parfois énigmatique, mais toujours émotive.

NOTES

1. Voir George F. G. Stanley et al. (dir.), *The Collected Writings of Louis Riel / Les écrits complets de Louis Riel*, Edmonton, The University of Alberta Press, 1985, 5 vol.
2. Tous les textes de Riel cités ici se trouvent dans le volume 4 de *The Collected Writings of Louis Riel /*

Les écrits complets de Louis Riel. Les chiffres entre parenthèses renvoient aux pages de ce volume.

3. Je présente les textes exactement comme Riel les a écrits.

4. Sa bisaïeule paternelle était montagnaise-chipewyan. Voir Antoine Champagne, « La famille

de Louis Riel : notes généalogiques et historiques », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 20, 1969, p. 142-157.

5. Victor Li, « Towards articulation : postcolonial theory and demotic resistance », *Ariel*, n° 26, 1995, p. 173 (ma traduction).

6. *Ibid.*, p. 171-173.

BIBLIOGRAPHIE

Campbell, Glen (dir.) (1985), *The Collected Writings of Louis Riel / Les écrits complets de Louis Riel*, volume 4, Edmonton, The University of Alberta Press.

Charlebois, Pierre Alfred (1991), *La vie de Louis Riel*, Montréal, vlb éditeur.

Gaucheron, Jacques (1979), *La poésie, la résistance*, Paris, Éditeurs français réunis.

Goldberg, Nancy (1993), *En honneur de la juste parole*, New York, Peter Lang.

Houssin, Monique et José Tovar-Estrada (1974), « Poésies et chansons populaires dans la Résistance », *Europe*, juillet-août,

p. 176-206.

Li, Victor (1995), « Towards Articulation: Postcolonial Theory and Demotic Resistance », *Ariel*, n° 26, p. 167-189.

Martel, Gilles, Glen Campbell et Thomas Flanagan (1977), *Louis Riel : poésies de jeunesse*, Saint-Boniface (Manitoba), Les Éditions du Blé.

Rosenstein, Roy (1997), « Resistance Literature and the Exilic Imagination: Wartime Readings in Medieval Poetry for Occupied Europe », *Journal of Medieval and Early Modern Studies*, vol. 27, n° 3, p. 521-557.

Seghers, Pierre (1974), *La résistance et ses poètes*, Paris, Éditions Seghers.

Stanley, George F. G., Thomas Flanagan et Claude Rocan (dir.) (1985), *The Collected Writings of Louis Riel / Les écrits complets de Louis Riel*, Edmonton, The University of Alberta Press, 5 vol.

Steel, James (1991), *Littératures de l'ombre*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.